



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que: -

Le 7 décembre 2020 à 19 H 30 aura lieu la séance extraordinaire portant exclusivement sur la présentation du budget pour l'exercice financier 2021 et le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

La séance se tiendra à Huis Clos et par enregistrement dans la salle du conseil municipale au sous-sol de l'Hôtel de Ville, 470 Chemin de l'Église, Sainte-Barbe.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisations.

Toute personne intéressée désirant s'exprimer à ce sujet, peut transmettre ses questions et/ou commentaires par courriel, à l'adresse : c.girouard@ste-barbe.com en indiquant dans l'objet « Budget 2021 ».

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 9^e jour de novembre deux mille vingt.

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 9 novembre 2020 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 novembre 2020.

Chantal Girouard
Directrice générale et secrétaire-trésorière